

Serge Durali, Guillaume Dietsch, *Une histoire politique de l'EPS. Du XIXe siècle à nos jours*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2022, 359 p.

Yacine TAJRI, Maître de conférences
Université Gustave Eiffel, Laboratoire ACP, EA 3350

C'est dans un ouvrage d'environ 350 pages que les deux auteurs, formateurs au CAPEPS et à l'agrégation d'EPS et enseignants en STAPS, Serge Durali (Université Sorbonne Paris Nord, Bobigny) et Guillaume Dietsch (Université Paris-Est Créteil), proposent une synthèse de l'histoire politique de l'EPS du début du XIX^e siècle à nos jours. Celui-ci, préfacé par Alain Hébrard, intègre la collection « Sciences et pratique du sport » chez De Boeck Supérieur. L'ouvrage est découpé selon des temps politiques de la Première République (en réalité à partir du Consulat en 1799) jusqu'à la dernière présidence de la Cinquième République en 2022.

Autant le dire tout de suite, les étudiants en STAPS préparant un concours de l'enseignement dans le secondaire trouveront ce manuel utile pour constituer des repères fondamentaux et précis, notamment pour l'écrit 1. Cette ambition répétée est réussie. De nombreux textes et lois sont passés en revue afin d'expliquer un moment de l'EPS tout en donnant la couleur du contexte social, politique et culturel de la France. Ce découpage chronologique, qui anticipe largement le strict programme de l'écrit 1 du CAPEPS (1936 à nos jours), facilite la navigation dans l'ouvrage afin de sélectionner directement une période historique. C'est assez rare pour le souligner, mais des « compléments numériques » parsèment l'ouvrage en renvoyant directement le lecteur à un texte officiel (les TO sont d'ailleurs commentés de 1880 à 2019) à l'aide de codes QR qui renvoient également à trois tribunes rédigées en partie par les auteurs, pour la défense d'une EPS à l'école. Dans chaque chapitre, un tableau est réalisé en classant les informations suivantes : dates, faits et commentaires. Seulement, les informations sont très éclectiques et nous retrouvons dans ce tableau des données de différentes natures (d'une réforme du système éducatif à la mise en place d'un nouveau gouvernement, ou encore d'une nouvelle commission à la publication d'un article d'un acteur identifié dans une revue professionnelle). Même si cela fait la richesse du livre, peut-être qu'une systématique complémentaire pourrait être pensée pour fluidifier la hiérarchisation des informations ? Chose agréable pour les candidats aux concours, un bilan textuel est présent à la fin de chaque chapitre. Il permet ainsi de replonger le lecteur dans un fil directeur en sélectionnant les éléments importants de la synthèse.

S'il n'est pas aisé de construire une recension d'un ouvrage de synthèse car, c'est inhérent à l'exercice, il y a peu de nouveautés, d'hypothèses ou d'avancées théoriques, la réussite d'une telle entreprise pour les auteurs est de rendre intelligible un objet en recoupant les travaux de différents collègues. De plus, les prospectives tracées en fin d'ouvrage sont très intéressantes pour les enseignants d'EPS en poste afin d'offrir des arguments en vue de la défense de la discipline à l'école et de la corporation. Un point de vue ô combien important après cinq années ministérielles très ambiguës (2017-2022) pour le corps enseignant. Sans retirer de précieux apports de l'ouvrage pour la communauté étudiante, permettons-nous ici, brièvement, d'apporter quelques éléments critiques afin de lancer les discussions

historiographiques. Tout d'abord, si le choix de l'histoire politique peut être compris à la lecture de l'ouvrage, il n'est pas défendu ou discuté dans l'ouvrage et laisse parfois poindre une histoire institutionnelle plus descriptive. Ensuite, et cette remarque n'implique pas vraiment les auteurs, si la discipline se constitue autour d'acteurs reconnus (différentes « figures » sont citées, mais comment devient-on « acteur » de la discipline ?), le choix des analyses exclu souvent les femmes de cette synthèse. Les actrices identifiées en index restent peu nombreuses (par ailleurs, sur les « actrices » de l'EPS, le numéro 123 de la revue STAPS coordonné par L. Szerdahelyi et L. Robène est cité une fois, p. 249). Aussi, un compte rendu d'ouvrage se doit de réfléchir aux apports de l'œuvre pour la communauté des enseignants-chercheurs. Si ce manuel permet de recenser en quelques centaines de pages des informations parfois éparpillées pour les étudiants, il vient aussi se poser en complément de synthèses existantes sur la question comme les nombreuses éditions du travail d'Y. Travaillot ou encore celles plus récentes de J. Sorez et J. Saint-Martin (dir. ; 2017, 2020). À cela, nous devons ajouter les travaux originaux de M. Attali et de J. Saint-Martin sur la démocratisation de la discipline (depuis 1945), ceux de G. Andrieu ou de J.-L. Martin ou encore les diverses parutions des éditions AFRAPS. Des ouvrages par ailleurs utilisés par S. Durali et G. Dietsch pour la constitution de ce manuel qui laisse parfois de côté les travaux les plus récents. Enfin, qu'il nous soit permis de signaler quelques coquilles et approximations historiques qui auraient pu être repérées par une dernière relecture attentive et dans le cas d'une prochaine édition. Plus précisément et alors que le propos semble parfois plus engagé, les mesures sociales et scolaires entreprises par la Commune de Paris sont absentes (Dupeyron, 2020 ; Cordillot [dir.], 2021), tout revient à Jules Ferry qui a son encadré (p. 45). En ce sens, le choix des focales sur certains acteurs n'est pas expliqué : les auteurs s'arrêtent sur des citations de Jean Macé dans l'encadré qui lui est consacré (p. 31) en revenant, en fin d'ouvrage, sur une courte biographie de Georges Vigarello afin de montrer ses apports pour les sciences sociales du sport. Peut-être un point de vigilance sur les anachronismes qui peuvent être repérés dans l'ouvrage, par exemple usités en évoquant le « savoir-nager » pour le manuel de 1881 (p. 45), la « lutte contre la sédentarité » sous le Front populaire (p. 89) ou le « socle commun » sous la III^e République (p. 117). Aussi, et cela n'entrave en rien la lecture, l'instruction du 20 juin 1959 est mise au pluriel (p. 177) tandis que l'on apprend qu'en 1969 par exemple, les centres de rééducation physique (CRP) deviennent des centres de rééducation physique spécialisée (« CRPS ») à la page 197. Erreur rectifiée, car la dénomination correcte de « centre d'éducation physique spécialisée » ou CEPS est reprise par deux fois ensuite (p. 233 et 240). En effet, les CRP sont transformés en CEPS par la circulaire du 27 janvier 1969.

En définitive, ces quelques critiques pèsent peu face à l'usage que pourront avoir les étudiants de ce manuel dans l'optique de la préparation aux épreuves d'admissibilité des concours et même pour le métier d'enseignant si nous devons nous arrêter au dernier bilan sur « L'EPS d'aujourd'hui et de demain ». Les intuitions sont fertiles et clôturent l'ouvrage en abordant des questions brûlantes d'actualité : liens entre la discipline et le système éducatif, discussions de la finalité de santé, des programmes de l'EPS, des classifications, de l'évaluation ou encore du sport scolaire. Nul doute que les candidats curieux ou les professeurs en établissement pourront se faire un avis sur ces questions.

Yacine TAJRI, Maître de conférences
Université Gustave Eiffel, Laboratoire ACP, EA 3350